

N°575 - Vendredi 23 juillet 2021

www.lerelecqkerhuon.bzh

ACTUALITÉ COVID-19 : Depuis l'entrée en vigueur des annonces gouvernementales du mercredi 21 juillet, le pass sanitaire est rendu obligatoire pour les lieux de loisirs et de culture rassemblant plus de 50 personnes.

Nos spectacles sont donc concernés par cette mesure.

Quelles sont les preuves acceptées ? Présenter un certificat de vaccination complet (avec deux doses quand le vaccin le nécessite, et ce depuis au moins une semaine), présenter un certificat de rétablissement (test antigénique ou PCR positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois), ou obtenir un test négatif (PCR ou antigénique) datant de moins de 48 heures. Cette obligation ne concerne pas les jeunes de 12 à 17 ans.

Samedi 24 et dimanche 25 juillet

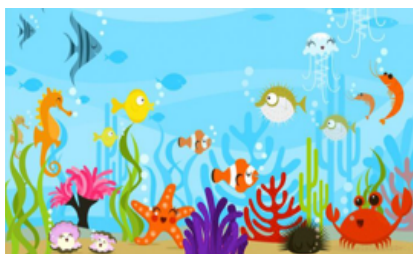
COMMUN KERHORRE D'ETE LA VEILLEE

Compagnie O.p.U.S.
Théâtre fantaisiste et d'étonnement

Sur réservation uniquement : www.lerelecqkerhuon.bzh
Tout public. Durée : 1h45. Gratuit.
Présentation d'un pass sanitaire obligatoire.



23 juillet - 15h - Médiathèque



HISTOIRES OCEANES

Détails en page 2

Mardi 27 juillet

COMMUN KERHORRE D'ETE OUH LA LA !

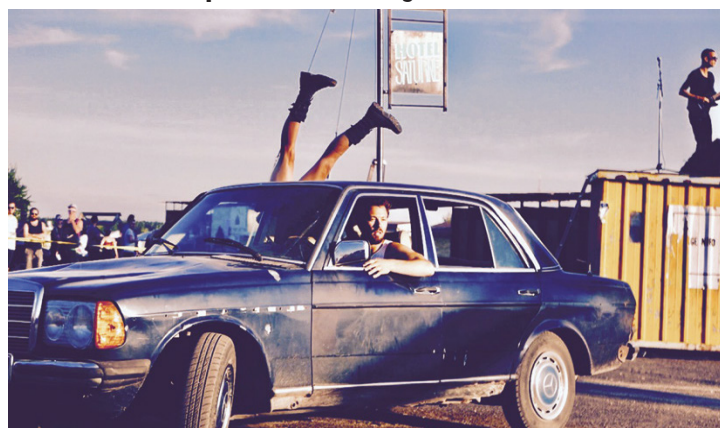
Compagnie Joe Sature et ses joyeux osselets
Création 2018
Music-hall express

18h18 - Parking de la Chapelle Sainte Barbe
Tout public. Durée : 1h environ. Gratuit.
Présentation d'un pass sanitaire obligatoire.

ROUGE NORD

Cirque Pardi !
Création 2018
Fresque Cinématographique

21h03 - Parking du Moulin Blanc
Tout public. Durée : 1h environ. Gratuit.
Présentation d'un pass sanitaire obligatoire.



Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.
 Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.
 Pharmacie de garde : composer le 3237
 Dépannage ERDF - Electricité : 09.726.750.29
 Dépannage GRDF - Gaz : 0.800.47.33.33
 Éclairage public : service technique - 02.98.28.61.46
 le week-end, élu de service.
 EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78
 MARCHÉS HEBDOMADAIRES place de la Résistance :
 Traditionnel et Bio : le vendredi de 15h - 20h.
 Traditionnel : le samedi de 8h à 13h.
 Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) :
 06.70.64.13.48



VIE MUNICIPALE

FONCTIONNEMENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS DURANT LA PERIODE ESTIVALE : Jusqu'au vendredi 20 août inclus : tous les services sont ouverts de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Permanences d'Etat civil : Elles seront supprimées les samedis matins des 24 et 31 juillet et des 7, 14 et 21 août. Elles reprendront de 9h à 12h le samedi 28 août.

ETAT CIVIL - POPULATION

NAISSANCES :

Zélie LE HIR

Logan DIVERREZ SOLVEL

DÉCÈS :

KERVESTIN veuve LANSONNEUR 79 ans

VIE RELIGIEUSE

MESSSES DU WEEK-END :

Samedi 24 : 18h à Loperhet.

Dimanche 25 : 10h à Guipavas.

SOLIDARITÉ

LOUEZ UNE CHAMBRE À UN.E

ÉTUDIANTE : Brest Métropole, avec le soutien de ADIL 29 (Association départementale d'information sur le Logement) et le CLOUS de Brest, souhaite promouvoir l'accueil d'étudiants, notamment internationaux, en chambre chez les habitants. Si vous êtes étudiant et recherchez une chambre ou si vous êtes locataire et disposez d'un logement disponible, vous trouverez toutes les informations nécessaires sur : www.adil29.org ou www.crous-rennes.fr/service/clous-de-brest/



JEUNESSE

**L'ESPACE JEUNES EST OUVERT !!!
N'HESITE PAS A POUSSER
LA PORTE !!!**

TICKETS SPORT ET LOISIRS : Tu as entre 11 et 14 ans ? De nombreuses activités sont proposées pour cet été. Tous les lundis, participe à l'«Accueil projet» et organise l'activité du vendredi ! Toutes les semaines, des rendez-vous et des sorties sont proposés (3 Curés, piscine, cinéma, acrobancane, badminton, foot, jeux, escape game, ateliers créatifs)

Retrouve le programme sur place ou sur le site : <http://le-relecq-kerhuon.fr/si-t-jeune/>
Renseignements : 02.98.28.01.92

Lundi 26 Juillet

Accueil Projet

13h30-14h30

Prépare l'activité du Jeudi. Gratuit
 Rdv Espace Jeunes

Breizh Arrow

Tir à l'Arc sur
 structure gonflable
 15h- 16h
 RDV MEJ

Mardi 27 Juillet

Aqualorn

10h30-15h30

Tarif B

Rdv MEJ

Prévoir maillot
 et pique nique

Accueil libre

Viens

profiter de

l'Espacejeunes

15h30-18h

Mercredi 28 Juillet

Kayak

9h-12h30

Tarif D

RDV SNRK

Cale du Re-

lecq Kerhuon

Tournois de Jeux

14h30-16h30

Gratuit

PS4, baby foot,

Pallet RDV Espac

Jeunes

Jeudi 29 Juillet

Activité au choix

Viens préparer
 l'activité le lundi

Vendredi 30 Juillet

Barbecue'

Party

Rdv Espace

Jeunes

12h- 16h Tarif A

MÉDIATHÈQUE François Mitterrand

PASS SANITAIRE ÉTENDU :

Suite aux annonces gouvernementales, nous sommes soumis à une réduction de la jauge d'accueil. Ainsi, un nombre de 49 personnes maximum est autorisé. La présentation d'un pass sanitaire n'est donc pas obligatoire à l'entrée. Le masque (pour les plus de 11 ans) et le lavage des mains restent obligatoires.



HORAIRES ET PRÊTS D'ÉTÉ :

Les horaires d'ouverture changent durant l'été (voir dans le bandeau en fin de rubrique).

Pendant l'été, empruntez 12 documents pendant 8 semaines.

FÊTE DU LIVRE JEUNESSE PARTIR EN LIVRE : DU 30 JUIN AU 25 JUILLET

HISTOIRES OCÉANES

23 JUILLET - 15H

Ouvrez grand vos oreilles. Est-ce le chant d'une sirène, le murmure d'un coquillage, les grondements de l'océan ? Hé non, ce sont les voix des bibliothécaires, qui vous entraînent avec elles pour découvrir des récits de Mer et Merveilles. Dès 3 ans.

JEU DE PISTE - GREEN DÉTECTIVE

En partenariat avec l'Espace Jeunes

Jusqu'au 30 août

Partez à la découverte des initiatives de gestion des déchets, à travers un jeu de piste qui vous amènera aux 4 coins de la ville. A l'aide de votre smartphone, trouvez les indices qui vous permettront de résoudre les énigmes du Green détective !
 Info sur : www.lerelecqkerhuon.bzh

Mardi, jeudi et vendredi : 14h-18h

Mercredi : 10h-12/14h-18h

Samedi : 10h-13h

Renseignements : 02.29.00.52.75.

mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr

<http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>

Médiathèque François Mitterrand - Le Relecq-Kerhuon

MédiathèqueLRK.

VIE MUNICIPALE

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES : Bénédicte PALISSES SAVE, 21 rue Suffren, véranda / Florence MARCHAND, 10 impasse Colbert, ouverture / Catherine COUTURIER, 121 boulevard Gambetta, isolation par l'extérieur et ravalement / Dominique POLARD, 3 rue Louis Loucheur, ravalement / Gwenola GUYOMARC'H, 17 rue Bodmin, clôture / Marc LE GALL, 4 rue des Prairies, ouverture / Julien BIANIC, 1 rue des Frères Faucheurs, ouverture / Jean-Marc BIZIEN, 3 impasse de l'Anse, ravalement / Agnès LE GLEAU, 5 rue de l'Armorique, mur / Catherine PELOIS, 21 rue Alfred Musset, remplacement d'ouvertures / Paul KERSAUDY, 24 rue des Poudriers, remplacements d'ouvertures et porte de garage / COLLEGE DIWAN, 2bis rue Gay Lussac, changement de menuiseries extérieures.

PERMIS DE CONSTRUIRE : Christophe BOUTET, 17 rue Lamennais, maison individuelle / Ferdinand LE PICHON, 10 rue de Kergleuz, extension / Sébastien ROUDAUT et Chloé PELLEN, 115 rue Léon Blum, maison individuelle.

ARRÊTÉS

BRANCHEMENT EAUX USÉES ET EAU POTABLE : Du vendredi 23 juillet au mercredi 28 juillet, la circulation sera alternée par des feux de chantier dans l'emprise des travaux 46 et 48 rue du Commandant Charcot.

DÉMÉNAGEMENT : Le samedi 24 juillet, le stationnement de tous les véhicules sera interdit (sauf véhicule du pétitionnaire) au droit du 37 rue de Kervitov.

DÉMÉNAGEMENT : Les samedi 24 et dimanche 25 juillet, la circulation de tous les véhicules (sauf camion du pétitionnaire) se fera sur chaussée rétrécie et celle des piétons et vélos sera interdite au 6 rue de Kériguel, mais sera maintenue sur le trottoir et la piste cyclable en face.

TRAVAUX DE REPRISE DES ENROBÉS DE CHAUSSEE : À partir de lundi 26 juillet, pour une durée estimée d'une semaine, la circulation des véhicules, sauf riverains, sera interdite dans l'emprise des travaux rue de la Somme, rue de la Victoire (du 46 rue de la Victoire à son intersection avec la rue Lucie Aubrac), rue Valmy, impasses Jemmapes et Fleurus. Une déviation sera mise en place par les rues du Général Leclerc, de la Victoire, Pierre de Fermat et Poulpry dans un sens et Robespierre, Poncelet, Evariste Galois et Pierre de Fermat dans l'autre sens. Pendant cette même période le stationnement des véhicules sera interdit dans l'emprise des travaux rue de la Somme, rue Valmy et impasses Jemmapes et Fleurus.

SPECTACLE DE RUE : Du mardi 27 juillet, 10h, au mercredi 28 juillet, 3h, la circulation et le stationnement de tous les véhicules seront interdits rue de Palaren et boulevard Léopold Maissin (du rond-point de Palaren au rond-point de la Cantine). Du lundi 26 juillet, 8h, au mercredi 28 juillet, 6h, le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur les places de stationnement délimitées par des barrières sur le parking du Moulin Blanc. Une déviation sera mise en place par la RD 165, le rond-point de Kergleuz, le boulevard Charles de Gaulle, la route de Kerscao, le boulevard Clemenceau et le boulevard Léopold Maissin.

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE POTEAUX TÉLÉCOM : Du mercredi 28 juillet au samedi 28 août, de 9h à 17h (hors heures de pointe), selon l'emplacement des poteaux, la circulation de tous les véhicules pourra être alternée dans l'emprise des travaux rue Jean Paul Jaffres et le stationnement pourra être interdit.

BRANCHEMENT EAUX USÉES : Le jeudi 29 juillet et vendredi 30 juillet, la circulation de tous les véhicules sera alternée par des feux de chantier dans l'emprise des travaux au droit du 5 route de Lavallot.

PHOTOS DE LA SEMAINE

LES MINI-CAMPS ET LE CENTRE DE LOISIRS DE LA MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE (M.E.J) ONT FAIT DES HEUREUX : Séjours de 5 jours en tente à Roscanvel. Les 8-11 ans ont fait de l'escalade et la visite des grottes de Morgat. Les 11- 14 ans ont fait de la randonnée palmée, de l'accrobranche et du kayak dans les grottes de Morgat. (photo ci-dessous)



Sortie à l'île de Batz pour les élémentaires et à la plage de Boutrouilles pour les maternelles. (photo ci-contre)



PERMANENCES

CONCILIATEUR DE JUSTICE : Permanence en mairie de Guipavas sur rendez-vous - 02.98.84.18.05. Autres permanences : www.brest.fr/au-quotidien/s-informer-participer/les-conciliateurs-de-justice.

RELAIS PETITE ENFANCE - En mairie - 02.98.28.05.74 : Mme Bouger. Permanences téléphoniques : les mardi matin, mercredi après-midi et vendredi matin. Accueil sur rendez-vous : les lundi après-midi, mardi après-midi et jeudi matin.

ARCHIPEL AIDE A DOMICILE 11 bis rue Le Reun : 02.98.28.33.88 - Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après midi sur RDV.

CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE (CDAS) - 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99 Assistant.e.s sociaux.ales, Conseiller.e.s d'accès aux droits, PMI, Massages bébés. Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30- 17h. Urgence : CDAS St Marc : 02.29.61.29.29.

SERVICE EMPLOI en Mairie-02.98.28.61.44 Ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/17h30 - Mme Delannoë uniquement sur rendez-vous. Pas d'accueil du 9 juillet au 13 août, poste informatique disponible sur rendez-vous auprès du CCAS : 02.98.28.44.96.

LES PAPILLONS BLANCS - 5 Rue Yves le Maout - 02.98.01.22.66. Accueil téléphonique et physique sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. accueil@papillonsblancs29.fr www.papillonsblancs29.fr

ESPACE JEUNES Kergaret - 02.98.28.01.92 Point Information Jeunesse : Mardi : 16h30-17h45, Mercredi : 10h-12h et 14h-17h45, Jeudi : 16h30-17h45, Vendredi : 16h30-17h45, Samedi : 13h30-17h30. Accueil sur rendez-vous à d'autres horaires.

NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Standard/Accueil	02.98.28.14.18
Secrétariat du Maire/Secrétariat Général	02.98.28.61.35
Cabinet du Maire	02.98.28.30.00
État Civil	02.98.28.28.78
Élections	02.98.28.28.77
Urbanisme	02.98.28.61.43
Services Techniques	02.98.28.61.46
Comptabilité	02.98.28.61.39
Éducation, enfance, jeunesse, cantine	02.98.28.38.38
Service Emploi	02.98.28.61.44
Communication	02.98.28.61.30
Gestion des Salles	02.98.28.14.18
Culture	02.98.28.61.31
Sport	02.98.28.47.47
Police Municipale	02.98.28.61.42
Solidarité/CCAS/ Logement	02.98.28.44.96
SSIAD	02.98.28.38.29

VIE ASSOCIATIVE

**CENTRE SOCIO-CULTUREL
JEAN JACOLOT**
64 rue Vincent Jézéquel
02.98.28.05.49.

Suite aux annonces du Gouvernement, nous ne pouvons pas exclure la possibilité de devoir prochainement annuler certaines animations ou d'en réserver l'accès aux seules personnes ayant un pass sanitaire valide. En cas de doutes sur une sortie, n'hésitez pas à appeler le centre.

ANIMATIONS VACANCES & FAMILLE DE L'ÉTÉ

: Animations proposées gratuitement, en collaboration avec nos partenaires locaux. Possibilité de s'inscrire à plusieurs animations en même temps, dans la limite des places disponibles. Dès que votre inscription sera prise en compte vous recevrez un message de confirmation.

Merci de prévoir des tenues qui ne craignent rien !

27 juillet : Ateliers créatifs & goûter avec l'association l'Arche à Brest.

5 août : Atelier « pâte Fimo » & goûter.

12 août : Sortie aux Capucins, tram et visite libre de l'exposition Anima musica.

18 août : Pique-nique et création de jardinières pour jardins et balcons.

25 août : Pique-nique et après-midi sportif en famille - initiation au Gouren.

ESPCAPADES : **23 juillet** au village de Meneham (balade, plage, histoire, boutiques..)

29 juillet : balade contée à Plougastel.

Sauf mention contraire, toutes les animations sont sur inscription au 07.67.03.26.76 ou par mail à : famille.jacolot@gmail.com

RÉSERVATION GRATUITE

POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Réservez un «Tiralo» pour profiter de la plage et de la baignade !

Depuis le 11 juillet, la Ville vous propose de disposer gratuitement, durant 1h30 minimum, d'un fauteuil de type «Tiralo», fauteuil de plage destiné aux personnes à mobilité réduite, qui permet de rouler sur le sol et de flotter sur l'eau. Il évolue facilement sur tous les types de sol et permet ainsi à tout passager accompagné d'accéder à la plage, de s'y promener, et de se baigner en eau calme.

Réservation auprès de Franck Sénéchal du SNRK à la Maison de la Mer Guy Lizar : contact@snrk.fr

Conditions de réservation : être majeur ou accompagnateur majeur. Le retrait se fera ensuite auprès du SNRK - Cale du Passage.

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES : L'Association «RÊVES DE CLOWN» recherche des bénévoles pour rejoindre son comité de BREST.

Les bénévoles RÊVES DE CLOWN ont pour mission principale de promouvoir, auprès du grand public, l'action de nos «Docteurs-Clowns» au profit des enfants hospitalisés de Bretagne. En participant à différents événements sur la région, ils animent des stands d'informations et de loisirs, et contribuent à la reconnaissance de l'association.

Anita ROBIN, chargée du Bénévolat
Association Rêves de Clown
50, rue Louis BRAILLE – 56100 LORIENT
02.56.54.17.81 – 06.50.18.48.86

RENDEZ-VOUS SPORTIFS

CYCLISME AVEC LE GCK

Dimanche 25 : départ à 8h15.

Groupe 1 : circuit n°118 - 90 kms

Groupe 2 : circuit n° 67 - 77 kms.

PONT DE L'IROISE HAND BALL

Le Club recherche des filles nées en 2009 et 2010 (catégorie - 13 ans) ainsi que des filles nées en 2007 et 2008 (catégorie -15 ans) pour la prochaine saison. Renseignements :

Nicolas Legueux : 06.13.68.74.92

nicolas.legueux@outlook.fr

Bernard Quentel : 06.60.02.24.33

quentel.bernad@bbox.fr



TERRAIN DE TENNIS EN ACCÈS

PUBLIC sur réservation :

sports@mairie-relecq-kerhuon.fr

02.98.28.47.47

Prévoir une pièce d'identité pour votre première réservation.

**LE FORUM DES
ASSOCIATIONS AURA
LIEU LE 4 SEPTEMBRE !**

ENVIRONNEMENT



DEMANDEZ VOTRE PERMIS DE VÉGÉTALISER !

Ce projet du Conseil des Jeunes de la Ville a pour objectif de favoriser le développement de la nature en ville, participer à l'embellissement et

à l'amélioration du cadre de vie, créer des cheminements agréables et participer au rafraîchissement de l'air, favoriser la biodiversité en offrant refuge et nourriture à la petite faune, créer du lien social et favoriser les échanges, notamment entre voisins et voisines.

Extrait de la charte : «Toute personne désireuse de mettre en place des éléments de végétalisation sur l'espace public et de les entretenir pourra demander une autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public. Pourront notamment faire l'objet d'une autorisation : les pieds d'arbres et autres petits espaces de pleine terre situés sur l'espace public, ainsi que les bacs et jardinières existants.»

Retrouvez la charte complète sur www.lerelecqkerhuon.bzh rubrique Environnement et cadre de vie / Environnement. Renseignements : 02.98.28.01.92

BRICOLAGE - JARDINAGE - ATTENTION À NE PAS GÊNER LE VOISINAGE

Extrait de l'arrêté N° 2012-0244 du 1er mars 2012, portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Finistère : «Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage.

A cet effet, ce type de travaux n'est autorisé qu'aux horaires suivants :

- > les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
- > le samedi de 9h à 19h,
- > le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.»

ET EN BRETON ! HAG E BREZHONEG !

*Une parole de sagesse
d'actualité !*

**Pa zeuy an heol da darzhañ
E ray d'ar glav karzhañ.**

Quand le soleil viendra éclater il fera fuir la pluie.

